



AVIS PUBLIC CALENDRIER 2024 SÉANCES RÉGULIÈRES CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVIS PUBLIC est donné que le Calendrier 2024 des séances ordinaires du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest a été adopté lors de la séance du Conseil de la Régie le 17 octobre 2023 et s'établit comme suit le 3^e mardi de chaque mois à 19h30 :

23 JANVIER 2024	MONT-CARMEL (22, rue de la Fabrique)
20 FÉVRIER 2024	SAINT-PACÔME (7, rue Caron)
19 MARS 2024	SAINT-GABRIEL-LALEMANT (20, rue Principale)
16 AVRIL 2024	RIVIÈRE-OUELLE (Salle du conseil : 133, Route 132)
21 MAI 2024	SAINT-DENIS-DE LA-BOUTEILLERIE (5, Route 287)
18 JUIN 2024	MONT-CARMEL (22, rue de la Fabrique)
16 JUILLET 2024	SAINT-PACÔME (7, rue Caron)
20 AOÛT 2024	SAINT-GABRIEL-LALEMANT (20, rue Principale)
17 SEPTEMBRE 2024	RIVIÈRE-OUELLE (Salle du Conseil : 133, Route 132)
15 OCTOBRE 2024	SAINT-DENIS-DE LA-BOUTEILLERIE (5, Route 287)
19 NOVEMBRE 2024	MONT-CARMEL (22, rue de la Fabrique)
17 DÉCEMBRE 2024	SAINT-PACÔME (7, rue Caron)

DONNÉ À Les Cèdres, ce 31 octobre 2023.

Audrey Pilon
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420 du Code municipal)

Je, soussignée, Audrey Pilon, greffière-trésorière adjointe, résidant à Les Cèdres, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le 31 octobre 2023 le site Internet de la Régie intermunicipale l'avis public concernant le calendrier et que je l'ai transmis pour affichage aux cinq municipalités qui forment la Régie.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 31^e mois d'octobre 2023